

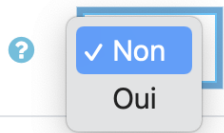
Filtrage des URLs

Une fois qu'une **tentative d'examen** a **commencé**, il est **impossible de modifier les paramètres de SEB**. Dès lors, la seule façon de les modifier est de supprimer l'ensemble des tentatives d'examen. **Vérifiez bien vos paramètres en amont de l'examen.**

Sur cette page, vous trouverez une **présentation** et **quelques explications** concernant le **filtrage d'adresses URL** qui peut être effectué par Safe Exam Browser.

Activer le filtrage d'URL

Activer le filtrage d'URL



Nom du paramètre	Description	Options disponibles (recommandation en gras)
Activer le filtrage d'URL	Filtre les demandes d'accès à des pages internet en fonction de la liste d'URLs autorisés et bloqués dans les paramètres ci-dessous	<ul style="list-style-type: none">• Non (par défaut)• Oui

Si vous activez cette option, mais que vous n'entrez aucune expression autorisée ou bloquée (voir paramètres ci-dessous), toute action sera bloquée après l'authentification sur Moodle dans Safe Exam Browser (car tous les boutons passent par une URL). **Assurez-vous d'activer cette option uniquement lorsque vous savez quelles URLs vous souhaitez bloquer ou autoriser.**

Safe Exam Browser est construit de telle manière que les utilisateurs n'ont **pas accès à une barre de recherche ou à une barre d'URL**. Ils ne peuvent donc pas chercher des sites ou taper l'adresse d'un site pour y accéder. Les sites web auxquels les utilisateurs peuvent accéder sont ceux dont les liens se trouveront dans le test.

Filtrer le contenu intégré (disponible uniquement si le filtrage d'URL est activé)

Filtrer le contenu intégré



✓ Non
Oui

Nom du paramètre	Description	Options disponibles (recommandation en gras)
Filtrer le contenu intégré	Filtre les URL des contenus intégrés, par exemple une vidéo visible directement dans votre test sans être redirigé vers une page internet externe	<ul style="list-style-type: none">• Non (par défaut)• Oui

Expressions permises (disponible uniquement si le filtrage d'URL est activé)

Expressions permises



Nom du paramètre	Description	Options disponibles	Commentaires
Expression permises	Bloque l'accès aux sites web sauf ceux que vous entrez dans ce paramètre et dans le paramètre suivant (expressions régulières autorisées)	Entrez la liste des URLs des sites web que vous souhaitez autoriser.	A minima, entrez l'adresse de MoodleUnil ou MoodleExam afin de garantir que les étudiant·e·s puissent accéder et effectuer le test. Nous vous recommandons l'utilisation du caractère joker "*" pour autoriser également les sous-domaines des URLs entrées. Par exemple : https://moodle.unil.ch/ * permet d'accéder à la page d'accueil de Moodle ainsi qu'à toutes les pages situées sur moodle (cours, activités, tests).

Par défaut, si vous n'entrez que des expressions permises (et aucune dans la section "Expressions bloquées"), le système bloque toutes les URLs sauf celles que vous avez

autorisées.

Expressions régulières autorisées (disponible uniquement si le filtrage d'URL est activé)

Expressions régulières autorisées



Nom du paramètre	Description	Options disponibles	Commentaires
Expression régulières autorisées	Bloque l'accès aux sites web sauf ceux dont l'URL correspond aux expressions régulières (regex) que vous entrez dans ce paramètre	Entrez la liste des expressions régulières correspondant aux URLs des sites webs que vous souhaitez autoriser	Conseillé uniquement aux personnes à l'aise avec les langages informatiques

L'utilisation d'expressions régulières (regex) permet une sélection plus précise mais automatisée d'adresses URL à autoriser ou à bloquer. Vous pouvez utiliser [regex101](#) pour évaluer si votre expression régulière correspond bien aux adresses que vous souhaitez autoriser ou bloquer.

Expressions bloquées (disponible uniquement si le filtrage d'URL est activé)

Expressions bloquées



Nom du paramètre	Description	Options disponibles	Commentaires
Expressions bloquées	Bloque l'accès aux sites web dont vous entrez l'adresse ici.	Entrez la liste des URLs des sites webs dont l'accès sera bloqué	

Par défaut, si vous n'entrez que des expressions bloquées (et aucune dans la section "Expressions permises"), le système autorise toutes les URLs sauf celles que vous avez bloquées.

Expressions régulières bloquées (disponible uniquement si le filtrage d'URL est activé)

Expressions régulières bloquées 

Nom du paramètre	Description	Options disponibles	Commentaires
Expressions régulières bloquées	Autorise l'accès aux sites web sauf ceux dont l'URL correspond aux expressions régulières (regex) que vous entrez dans ce paramètre	Entrez la liste des expressions régulières correspondant aux URLs des sites webs que vous souhaitez bloquer	Conseillé uniquement aux personnes à l'aise avec les langages informatiques

L'utilisation d'expressions régulières (regex) permet une sélection plus précise mais automatisée d'adresses URL à autoriser ou à bloquer. Vous pouvez utiliser [regex101](#) pour évaluer si votre expression régulière correspond bien aux adresses que vous souhaitez autoriser ou bloquer.

Créé 2022-03-08 10:07:55 UTC par Emilie Lettry

Mis à jour 2023-02-01 10:52:51 UTC par Emilie Lettry